



Madame Barbara Pompili
Ministre de la Transition écologique
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Paris, le 11 janvier 2022

Objet : Résolution de l'ANUE sur le Bien-être Animal – Environnement – Liens avec le Développement Durable.

Annexe : Texte de la résolution sur le bien-être animal, environnement et lien avec le développement durable.

Madame la Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur une nouvelle et importante proposition de résolution relative au « Bien-être Animal – Environnement – Liens avec le Développement Durable », sur laquelle nous sollicitons le soutien de la France.¹

Le gouvernement du Ghana, aux côtés de cinq autres États membres de l'ONU – le Sénégal, le Burkina Faso, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud, a proposé cette résolution qui sera soumise au vote lors de la prochaine session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (ANUE-5.2) qui aura lieu du 28 février au 2 mars 2022.

Cette résolution encourage le Directeur général du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) à rédiger un rapport sur les interconnexions entre le bien-être animal, l'environnement et le développement durable. Ce rapport permettrait de mettre en lumière la relation de cause à effet entre l'amélioration du bien-être animal et l'atténuation des facteurs conduisant à une perte de la biodiversité, au changement climatique, à la pollution et à la possible émergence de pandémies. Il contribuerait en outre à déterminer comment l'amélioration du bien-être animal pourrait aider l'ANUE à renforcer ses actions en faveur de la Nature et à satisfaire les objectifs du développement durable de l'ONU. Cette résolution reconnaît également les efforts actuels de nombreux États membres pour faire adopter une Déclaration universelle sur le bien-être animal par l'Assemblée générale des Nations unies.

De plus en plus nombreuses sont les preuves qui confirment que l'amélioration du bien-être animal contribue à prévenir les futures pandémies, à protéger l'environnement, à maintenir des moyens de

¹ Draft Resolution Animal Welfare – Environment – Sustainable Development Nexus [Ghana, Burkina Faso, Pakistan, Senegal, South Sudan, Ethiopia, and Democratic Republic of Congo] voir la pièce jointe.

subsistance pour les populations. Le bien-être animal est aussi une préoccupation croissante aux yeux des citoyens du monde entier.

La prise en compte du bien-être animal dans le champ d'actions politiques du PNUE participerait à élargir et à enrichir sa base de données scientifiques, permettant ainsi d'améliorer l'efficacité de sa politique publique et de son programme de développement.

Dès lors, nous encourageons vivement le gouvernement français à cosigner la résolution proposée par le Ghana, ou, a minima, à la soutenir lors de la prochaine session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement.

Nous savons l'intérêt que porte actuellement le gouvernement aux questions relatives à la biodiversité, à l'environnement et au bien-être animal. Les préoccupations environnementales et de bien-être animal ont été au cœur des débats lors de l'adoption de la politique agricole commune (PAC), et de son plan stratégique national (PSN). La France a porté une ambition environnementale forte au niveau européen afin de réhausser significativement les conditions d'attribution des aides et de promouvoir une agriculture plus respectueuse du vivant. La stratégie nationale pour la biodiversité et la stratégie bien-être animal de la France, mises en œuvre respectivement par le ministère de la Transition écologique et par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, démontrent l'engagement du gouvernement en faveur de chacune de ces deux préoccupations, dont les interconnexions ne sont plus à prouver.

Alors que la France s'apprête à accueillir la 74ème session du Comité permanent de la CITES, cette résolution constitue une véritable opportunité pour la France de promouvoir sur la scène internationale son ambition et son engagement pour une transition écologique efficace, s'appuyant sur l'ensemble des leviers pouvant y contribuer, dont l'amélioration du bien-être animal.

Nous restons à votre disposition pour échanger avec vous à ce sujet et vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Les signataires :

Louis Schweitzer, président de La Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences (LFDA)



Christophe Marie, directeur adjoint de la Fondation Brigitte Bardot



Alexandra Morette, présidente de Code Animal

